



MIRANDE

I N F O S

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Premier
semestre
2009

La Mairie vous invite à
découvrir le site officiel
de la ville :

www.mirande.fr



- SERVICES MUNICIPAUX
 - CONSEIL MUNICIPAL
 - COMPTES-RENDUS
 - DEMARCHES ADMINISTRATIVES
 - MAIRIE
 - BULLETIN MUNICIPAL
- VIE PRATIQUE
 - COMMERCES
 - NUMEROS UTILES
 - NOTRE VILLE
 - HISTOIRE ET PATRIMOINE
 - JUMELAGE
 - CULTURE
 - ENFANCE, JEUNESSE
 - ENSEIGNEMENT



LES JOURNEES DE L'EUROPE A MIRANDE

Les journées de l'Europe ont été une totale réussite avec un marché Européen sous le signe de l'amitié, de la convivialité et du partage. Il s'est déroulé sous la halle et se fut une première, près de 40 exposants ont investi la halle, le marché le plus important depuis la création de ce type d'évènement. la cérémonie de samedi soir à la salle André Beaudran, placée sous le signire la suite ●●●

Voir aussi : [Culture & Patrimoine](#) - [Sports Loisirs](#) - [Les Moments Forts](#) - [Vie Municipale](#)



< Mai >

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



un marché Européen sous le signe de l'amitié, de la convivialité et du partage. Il s'est déroulé sous la halle et se fut une première, près de 40 exposants ont investi la halle, le marché le plus important depuis la création de ce type d'évènement. la cérémonie de samedi soir à la salle André Beaudran, placée sous le signire la suite ●●●

INTERCOMMUNAL



Mirande sur Internet



Le Maire décoré
Chevalier de la Légion
d'Honneur



Passport biométrique



Dossier : les finances de
la commune

- ▶ Brason - Etats-L
- ▶ Ville amie: Fairview - Etats-L
- ▶ Ville amie: Fessenheim - Fra
- ▶ Ville amie: Saint-Tite - Can

INFORMATIONS ET CONTACTS

HÔTEL DE VILLE :

Tous les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Accueil :	05.62.66.52.87
Etat Civil :	05.62.66.86.31
Cabinet du Maire :	05.62.66.86.35
CCAS :	05.62.66.86.41
Police Municipale :	05.62.66.86.99
Services Techniques :	05.62.66.86.39
Service des Sports :	05.62.66.86.32
Jumelage :	05.62.66.86.47

OFFICE DE TOURISME :

05.62.66.68.10 / www.ot-mirande.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanche et jours fériés sauf en Juillet et Août (10h-12h).

MUSÉE

Visites du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de tourisme (s'adresser à l'Office de Tourisme)

BIBLIOTHÈQUE :

05.62.66.80.06
Horaires : lundi de 14h à 18h, le mercredi et vendredi de 14h à 17h.

CINÉMA :

Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi & samedi, programmes au 05.62.66.80.06 et sur www.cine32.com

SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« CŒUR D'ASTARAC EN GASCogne »

05.62.66.51.48 www.coeur-dastarac.fr
Attention changement d'adresse à partir de janvier 2009 : BP34 32300 MIRANDE
Les nouveaux bureaux se situent sous le tribunal avenue d'Antras.

Opération Eté Jeunes vous avez entre 14 et 17 ans et souhaitez travailler sur votre commune 1 ou 2 semaines. Les inscriptions sont ouvertes. Dossier à retirer aux bureaux ou sur le site de la communauté de communes.

CENTRES AÉRÉS

ouverts du 06 juillet après midi au 28 août 2009 de 07h30 à 18h30.
Enfants : 3-6 ans accueillis au Pitchounet, avenue d'Antras, 7-13 ans au Cadichon, avenue Laplagne
De nombreuses activités seront organisées. (programmes sur le site Internet)

**RENSEIGNEMENTS AU 05.66.51.48
06.27.78.71.60 OU 06.13.32.56.13**

LES HORAIRES D'ÉTÉ DU BUS *ter* TOUS LES JOURS :

MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
06 h 33	07 h 40	09 h 27	10 h 00
08 h 40	9 h 48	13 h 07	13 h 44
12 h 48	13 h 48	18 h 40	19 h 00
18 h 45	19 h 55	19 h 48	20 h 16

EN PÉRIODE SCOLAIRE	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
Le Lundi	10 h 38	11 h 45	07 h 10	07 h 30
	14 h 16	15 h 20	10 h 17	10 h 50
Le Vendredi et Dimanche	19 h 40	20 h 48	17 h 24	17 h 55
Le Dimanche	14 h 16	15 h 20	17 h 57	18 h 25



05.62.66.50.13.

Ouverture du Complexe aqualudique de l'Astarac, le samedi 30 mai avec une nouveauté : des terrains de Beach soccer, Beach tennis, Beach volley & Beach rugby.

Du 30 mai au 27 juin, les Mercredi, Samedi, Dimanche de 11h15 à 19h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h00, *Du 27 juin au 16 août*, tous les jours de 11h15 à 20h00, *Du 17 au 30 août*, tous les jours de 11h15 à 19h00. *Tarifcation identique à 2008*



L'ASSOCIATION GRIBOUILLE PROPOSE :

Halte Garderie : Enfants de 3 mois à 3 ans les lundi de 8h30 à 12h30, mardi de 8h30 à 17h30 (journée complète avec repas), mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30, vendredi 8h30 à 12h30.

Ludothèque : le mercredi 9h-12h/16h-18h et le vendredi de 16h à 18h (prêt de jeux et de Cd pour tous âges), **Lieu d'accueil «parents- enfants»** ouvert le jeudi de 9h à 12h, renseignements au 05.62.66.52.83 ancienne piscine du Batardeau. (Fermé en août)

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES **PAEJ**

8 bvd Centulle III

Lieu de rencontre et d'expression anonyme gratuit et ouvert à tous (Orientation, Info, Accompagnement, Ecoute et Soutien)
Lundi de 9h à 12h30 – Mercredi de 9h à 18h –
du Lundi au Vendredi de 17h30 à 19h à la demande 06.37.49.73.89

MIRANDE INFOS

Directeur de publication : Pierre Beaudran
Rédactrice en chef : Christel San-nicolas
Rédaction : Conseil municipal
Collaboration de rédaction : Personnel municipal
Photos : Stock municipal, Photo Club Mirandais, Claudie Daclin, Vaty Matharan, Pierre Dutaut, Michel Hamon, Jean-charles Lartigues, Etablissements scolaires mirandais, Associations mirandaises, Photo Dicom Jean-luc Ziegler,
Mise en page & impression : Astarac Imprimerie
Création logo & Charte graphique : Sté Nowoo
Imprimé à 2500 exemplaires. Dépôt légal à parution.
Vous avez des suggestions, des critiques ou des infos. Vous ne recevez pas Mirande Infos ou irrégulièrement... n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus de la commission communication.

SOMMAIRE

Communication	6
Mirande Autrefois	6
Dossier Les Finances	7 à 9
Le passeport biométrique	10
Développement durable & environnement	11 à 12
Action sociale et solidarité	12 à 13
Vie locale	14 à 15
Vie associative & sportive	16
Libre expression	16
Etat-Civil	17
Souvenirs ou Hommages	18 à 19
Culture & Patrimoine	19
Mirande ville Européenne	19
Tourisme & Evénements	19
Manifestations de l'été	20

Votre imprimeur agit pour l'environnement.
Encre d'origine végétale et minérale.
ASTARAC IMPRIMERIE - 32300 MIRANDE





Photo DICOM - Jean-Marc ZIEGLER

Seus amis, ses proches le savaient, ils n'en ont rien dit à sa demande car commençait une période électorale, mais le 30 Janvier 2008 Pierre Beaudran, a été promu au grade de chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Michèle Alliot Marie, son amie d'enfance, Ministre de l'intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales, lui en remettait les insignes le 16 Décembre « pour consacrer vos mérites éminents et votre action au service de vos concitoyens ».

Né le 11 Juillet 1944 à Mirande, marié, père de deux enfants et si fier de ses six petits enfants, Pierre Beaudran a commencé son engagement civique en 1989 ce qui l'a conduit à devenir cette année là, le Maire de Mirande. Il a cofondé en 1999 la Communauté de Communes « Cœur d'Astarac en Gascogne » qu'il préside depuis et qu'il a considérablement élargie. Il gère aussi le Syndicat de l'Eau depuis 1995 (lequel regroupe 22 communes), préside le Comité de Jumelage depuis 1989, le Conseil d'Administration de l'Hôpital local et le Centre Communal d'Action Sociale.

Sur le plan professionnel, après avoir été de 1985 à 2008 Président de la Chambre Départementale des Huissiers de Justice du Gers, il est élu membre du Bureau de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice. Une reconnaissance par ses pairs est souvent la plus difficile mais toujours une des plus appréciées.

Cher Pierre, les membres de ton équipe municipale, tes adjoints, souhaitent vivement, maintenant et publiquement, te féliciter de cette importante distinction nationale. Cette haute reconnaissance confirme indéniablement la haute dimension humaine que nous avons depuis longtemps décelée en toi et pour laquelle nous sommes à tes côtés dans ton engagement au service de Mirande.

Je remercie mon équipe municipale notamment mes adjoints pour avoir souhaité me rendre un hommage public aussi amical à l'occasion de ma nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Cette prestigieuse décoration m'a profondément touché et sa remise par notre Ministre de l'intérieur Michèle Alliot Marie dans les salons de l'hôtel de Beauvau lui a conféré plus de solennité, plus d'émotion.

Si cette reconnaissance m'a été personnellement décernée, je tiens à la partager avec l'ensemble des Mirandais.

C'est en effet au titre de mon engagement dans la gestion de notre ville qu'elle m'a été attribuée, et sans la confiance renouvelée des Mirandais, leur soutien, leur amitié, je n'aurais pu m'investir durablement comme j'ai essayé de le faire avec beaucoup de conviction, d'amour pour ma commune, de respect et de considération pour ses habitants.

Je vous en sais gré et remercie également tout spécialement l'ensemble du personnel communal, mes conseillers municipaux, mes adjoints qui poursuivent tous ensemble le même but, m'épaulent dans les difficultés quotidiennes de la gestion de notre attachante cité pour le bien des Mirandaises et des Mirandais.

C'est un travail de chaque jour qui nécessite beaucoup de labeur, de constance, de désintéressement, de sacrifices, qu'ils soient professionnels ou familiaux, mais qui reste combien exaltant.

Croyez que je le poursuis avec enthousiasme et que ma motivation demeure intacte.

NOUVEAUTÉS ET CHANGEMENTS

Les Entreprises Mirandaises :

- Marie Théaux a repris le salon de coiffure de M. Robert Loup, rue V. Hugo, sous le nom de LAMIBLINE , fermé le mercredi. 05 62 66 67 32
- David Pujos a repris, depuis plusieurs mois déjà, la Sté HERITER et poursuit son activité sur notre commune, avenue Laplagne.
- Marie Roudet, pédicure podologue s'est installée, depuis le mois de février, au 9 rue Marrens. Après des études toulousaines, cette auscitaine a choisi Mirande, pour proposer à domicile ou en cabinet des soins, semelles orthopédiques et appareillages pour ortheils 05 62 64 12 06.
- Michel Benoît, professionnel de proximité de l'enseigne nationale BâtiFrance Services vous propose des petits travaux de maçonnerie générale (clôtures, garages, piliers portails, agrandissement...). Domicilié au chemin de la Fontaine- 06 50 17 04 50 / 06 10 15 02 46.

- Nathalie Garros a pris la suite de Mme Claire Montagnac à qui nous souhaitons une agréable retraite. Le salon de coiffure Ludoly, rue du Pdt Wilson, est fermé le mardi. 05 62 66 51 89.
- Nouveaux propriétaires pour le magasin OSCAR : Zone Artisanale du Pountet. Le magasin est tenu par Mr De Lucchi. OSCAR vous propose une multitude d'articles à tout petit prix.
- E C C S, 16 rue Victor Hugo. Un magasin qui regroupe plusieurs professionnels dans les domaines du sanitaire, de la climatisation et du chauffage. Il vous est proposé de vous équiper selon votre budget.
- Changement d'enseigne pour le supermarché CHAMPION. Désormais CHAMPION devient CARREFOUR MARKET.
- L'Encas Gourmand, tenu par Mme Teichenné à la zone d'activités du Pountet, propose pizzas, sandwiches, grillades... 05.62.66.12.68

Le personnel municipal :

- Nous souhaitons une agréable retraite à Stéphane Osinski depuis le 1er avril – poste de responsable du service Assainissement à la Station d'épuration de Mirande
- Michèle Verdier depuis le 1^{ER} Juin – poste de responsable du service Comptabilité
- Gisèle Beuste est mutée à la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne au poste de Directrice de l'Office de tourisme qu'elle occupait précédemment à Mirande.
- Nous souhaitons la bienvenue à :
Yannick Peres recruté au service voirie de la ville depuis le 1er janvier.
Luc OSINSKI nouveau responsable du service Assainissement qui a fait la transition depuis le 15 janvier avec Stéphane Osinski et adjoint de Jean-Louis Ader à l'Atelier.

À NOTER



Le service technique

Il s'agit d'un service indispensable pour la ville de Mirande et qui se compose de vingt-six employés alors qu'il y a quarante ans, ce service comprenait seulement cinq personnes. A sa tête, un directeur Patrick Berdery, un adjoint Serge Chavance et une secrétaire Isabelle Mendes.

La partie technique est divisée en huit postes à responsabilités, à chaque tête des différents services : voirie, propreté, bâtiment, espaces verts, fêtes et cérémonies, mécanique, assainissement, électricité et éclairage public. Tous ces agents oeuvrent pour le bien, le confort et la tranquillité de tous les Mirandais pour lesquels ils développent toutes leur compétences. Ils sont polyvalents et répondent tous les jours y compris les samedis, dimanches ainsi que

les jours fériés et 24 heures sur 24 pour les urgences.

L'Après Klaus :

De nombreux arbres souvent centenaires, ont été abattus par cette tempête dans le Sud-Ouest et en particulier au cimetière de Mirande.

Aussitôt la municipalité a décidé de replanter pour effacer les outrages du vent. Tels des sentinelles, quatorze jeunes cyprès font désormais le guet dans l'allée centrale du cimetière. Le choix des variétés et des tailles régulières permettront ensuite d'en maîtriser la croissance.



À NOTER

Assainissement collectif :

Pratique pour régler votre facture, vous pouvez désormais procéder par prélèvement automatique à l'échéance, renseignez-vous au 05 62 66 86 45 . Un formulaire est à remplir auquel un RIB doit être joint.

Pour toute question relative au cadastre :

merci de vous adresser au Centre des Impôts , Résidence de la Halle 4 place de la Halle 32300 Mirande Tel 05.62.66.50.40 courriel : cdi.mirande@dgfip.finances.gouv.fr, Responsable : Henri Escande.



Pour tous les courriers concernant les services de la mairie : désormais une boîte aux lettres est à votre disposition

Avenue Saint Roch derrière la mairie à côté du tableau d'affichage des annonces administratives.

Mirande s'engage pour une ville propre, et vous ?

• Faisons un geste éco-citoyen pour l'environnement :

- Je trie en respectant les consignes.
- J'apporte mes bouteilles en verre dans les containers.
- Je composte mes déchets verts.
- Je rentre mes poubelles le plus tôt possible (Les rues entretenues participent à la qualité de notre espace de vie.).

• En ville un chien propre ne sort jamais sans son sac...

Propriétaires, prenez soin de leurs besoins Des distributeurs de sacs gratuits (les TOUTOUNETS) sont à votre disposition Place Adrien Pérès et rue de l'évêché.

Nuisances sonores :

Selon l'article 4 de l' arrêté préfectoral du 21 juillet 1992, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h30;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h,



Opération « Tranquillité vacances »

c'est la surveillance du domicile par la gendarmerie pendant de longues absences (signaler votre absence à la brigade) et n'oublions pas la vigilance entre voisins, un peu de solidarité permet d'éviter de gros soucis ...

Anticipons les fortes chaleurs...

Dans le cadre de la prévention des conséquences d'une canicule en 2009 et afin de repérer les personnes vulnérables et fragiles à domicile, les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire inscrire sur un registre mis à leur disposition au Centre Communal d'Action Sociale (05.62.66.86.41) en communiquant leurs coordonnées ainsi que celles des personnes de leur entourage à prévenir en cas d'urgence. Ceci permettra à nos services de les joindre ou leur rendre visite en cas de déclenchement du « Plan Canicule ».

Vous pouvez consulter les précautions à prendre sur le site www.sante-sports.gouv.fr

Numéros à retenir:
15 SAMU
18 POMPIERS
112 NUMERO D'URGENCE UNIQUE EUROPEEN

Inscriptions scolaires :

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant à l'école maternelle s'il est né en 2006 ou 2007. Pour cela, se rendre à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile puis prendre rendez-vous à l'école au 05 62 66 79 92 (laisser un message avec vos coordonnées). Une journée portes ouvertes aura lieu fin juin pour tous les nouveaux élèves et leurs parents, un goûter sera offert...

Pour renseignement complémentaire :
 maternelle.mirande@orange.fr
 mirandecole.elem@wanadoo.fr

Félicitations

aux élèves de 6ième 2 du collège de l'Astarac pour le 1er prix dans leur catégorie du rallye mathématique sans frontière 2009 ainsi que ceux de la 2^{ème}3 du lycée Alain Fournier pour le 1^{er} prix du rallye sciences expérimentales 2009.

Country Music Mirande se développe durablement

L'Association projette de s'installer en 2010 sur l'hippodrome de Mirande afin de libérer les infrastructures sportives des associations mirandaises du stade municipal.

Ce projet intégralement financé par un investisseur privé permettra de créer sur un parc de 13 hectares un complexe de loisirs culturels de 31 500 m2 couvert par des toitures en panneaux photovoltaïques. (ci-dessous)

Grâce à ces infrastructures exceptionnelles Mirande deviendra le 1^{er} Festival de Country Music au monde.

De nouvelles animations verront le jour sur différents halls : Hall des sports « nature » :

murs d'escalade, acrobanches, rampe de skateboard, VTT trial, rampe de mountain bike, Hall motos avec animations, Hall « univers du cheval », Hall créations artistiques : sculptures, peinture, Hall chasse/pêche et agriculture...

Ce site, deviendra un modèle environnemental en terme d'énergies nouvelles avec en plus des toitures photovoltaïques, la circulation sur le site en voiturette électrique, la récupération et utilisation des eaux de pluie, le respect des conditions naturelles de l'environnement avec un hall dédié au développement de ces énergies.

Les enfants dans le cadre scolaire pourront tout au long de l'année venir découvrir ces installations et leurs modes environnementaux.

Le projet est consultable en mairie du 25.05 au 25.06.09. (enquête publique).

MIRANDE AUTREFOIS

FESSENHEIM ET MIRANDE LIÉES PAR L'HISTOIRE

Le 1^{er} septembre 1939, l'invasion par les allemands de la Pologne, alliée à la France et à l'Angleterre, déclencha la deuxième guerre mondiale.

L'état-major français ordonne alors, pour des raisons de sécurité, l'évacuation entre le Rhin et la ligne Maginot de près de 374 000 personnes réparties sur 181 communes. Les réfugiés d'Alsace sont évacués vers différents départements d'accueil, dont le Gers.

Le 8 septembre 1939, 779 habitants de Fessenheim et de Rustenhardt arrivent en gare de Mirande après un éprouvant voyage en train dans des wagons à bétail avec comme unique matelas, une fine couche de paille.

A Mirande, leur arrivée n'a été connue que quelques heures auparavant. Avec leur 30 kg de bagages autorisés par personne, ils sont regroupés sous la halle aménagée pour leur offrir les premiers repas et le couchage. La population les accueille avec chaleur, les loge ; la municipalité, aidée par les pouvoirs publics, entreprend dans les dépendances de l'hôpital l'aménagement de deux bâtiments pour les recevoir ; des constructions légères installées près de l'église, place Nérestang, servent d'école et de cantine aux petits alsaciens. Peu à peu, la vie s'organise. Le Préfet du Gers, E. Bosc, ainsi que l'Evêque d'Aire et Dax, Mgr Mathieu, insistent, par voie de presse, pour que la différence de langage ne soit pas un obstacle à l'accueil de ces nombreux exilés dans le département. En effet, beaucoup d'entre eux parlent alsacien, une langue aux résonances germaniques.

Une année s'écoulera avant que sur ordre des allemands et encouragés par le gouvernement de Vichy, les réfugiés soient appelés à regagner leur village mais certains resteront à Mirande. Malgré le contexte terrible de l'exode, ce séjour de près d'un an est pourtant à l'origine de solides liens d'amitié qui se sont tissés entre les communes. Ces liens perdurent et sont renforcés par les différents échanges du jumelage.

D'après « Une entreprise publique dans la guerre : la SNCF 1939-1945 » de R. Rémond et « Mirande et son pays ». Vous trouverez également plus de détails sur cette période dans « Les trois miroirs » numéro 41 - Août 2007.



REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE DEPARTEMENT DU GERS
AVIS

A l'automne prochain, lors d'une cérémonie officielle, la ville de Mirande et le Comité de jumelage souhaitent accueillir les descendants ou parents des réfugiés de la ville de Fessenheim qui sont arrivés en gare de Mirande et ont été recueillis par les Mirandais le 9 Septembre 1939.

Les personnes dont les familles à Mirande ou aux alentours ont reçu ces réfugiés, ou celles qui conservent des souvenirs de cette époque sont invitées à prendre contact à la mairie avec Hervé Laurent au 05 62 66 86 40.

COMMUNICATION

www.mirande.fr

Il fallait le créer pour que Mirande entre dans la technologie informatique au service du citoyen.

Il devait être le moyen de développer les échanges entre l'administration communale, les élus et les citoyens et être une source actualisée d'information et de communication. Il ne devait pas être seulement la vitrine de la cité mais renforcer le lien social et culturel en étant une mine facilement accessible d'actualités, de renseignements, de nouvelles, d'histoire.

Il devait devenir le « chez soi » des mirandais, le lieu des retrouvailles des anciens mirandais ou exilés, le « bureau de renseignements » des futurs visiteurs ou nouveaux mirandais.

Il devait pouvoir se faire avec des moyens financiers et humains à la taille de notre commune tout en souhaitant rivaliser avec les plus prestigieux.

Il se devait d'être simple, convivial, ouvert à tous et fait pour tous.



La commission communication, dans un excellent état d'esprit, a beaucoup travaillé, a été fortement aidée par le personnel communal mis à disposition

Le site internet de la ville de Mirande est né et vous pouvez vous y rendre à l'adresse suivante: www.mirande.fr

Notre commission, et vous l'avez donc sous les yeux, a aussi travaillé à l'élaboration de ce Mirande Infos qui, nous l'espérons, sera encore, pour tous, une source intéressante d'informations de la vie politique, culturelle et associative de notre ville.

La commission communication a par ailleurs réfléchi à un affichage en 120 x 175 ouvert aux sociétés mirandaises sur 5 différents points d'affichage dans la commune au dos de supports publicitaires déjà existants mais non employés et a continué à développer les différentes déclinaisons du logo « ville de Mirande ».

Des salles de réunion ont été équipées de technologie WIFI pour que les réunions puissent se faire avec ordinateurs en ligne.



LES FINANCES DE LA COMMUNE

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la ville sur une année. Il doit être présenté au conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que le montant des dépenses autorisées par le budget n'a pas été dépassé dans l'année. Parallèlement, le comptable du Trésor Public,

chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Il comprend deux grandes sections :

- la section de fonctionnement
- la section d'investissement

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section constate toutes les opérations de gestion courantes de la commune, en recettes et en dépenses.

Les recettes de fonctionnement :

3 622 342 Euros de recettes ont été réalisées en 2008. Ces recettes proviennent pour :

- 50 % des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti)
- 30 % des subventions (Etat, Région, Département)
- 20 % des produits des services et autres

Les impôts locaux : il s'agit des Taxes foncières (d'habitation, des terrains bâtis et non bâtis)

MIRANDE fait partie des villes où les impôts locaux sont les moins élevés.

A partir des huit villes gersoises les plus importantes en population (Auch, Condom, Eauze, Fleurance, L'Isle Jourdain, Lectoure, Mirande, Vic-Fezensac), un classement allant de la ville la plus chère à la ville la moins chère donne Mirande :

- 8^{ème} pour la Taxe d'Habitation
- 4^{ème} pour le foncier bâti
- 8^{ème} pour le foncier non bâti

A l'échelon de Midi-Pyrénées, la comparaison avec les communes de même strate indique pour Mirande un produit en moyenne :

- Inférieur de 37 % pour la Taxe d'Habitation
- Supérieur de 19 % pour le foncier bâti
- Inférieur de 50 % pour le foncier non bâti.

Le comparatif ci-contre confirme que l'impôt payé par un propriétaire mirandais (687.14 €), occupant un logement (base locative 1 000 €) avec terrain (base locative 100 €), est l'un des moins élevés par rapport à un habitant des principales villes du Gers.

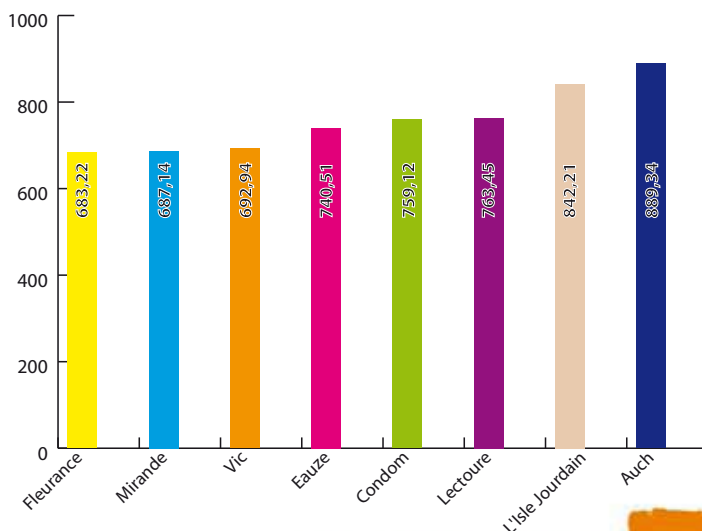
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

3 398 650 Euros de dépenses réalisées en 2008. Ces dépenses proviennent pour :

- 45 % de salaires et charges sur salaires
- 30 % de charges générales (eau, électricité, gaz, entretien bâtiments et voirie, frais postaux, téléphone...)
- 15 % de charges de gestion courante (subventions, indemnités, caisse des écoles...)
- 10 % de charges financières et diverses

LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT :

Il exprime la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Le souci majeur de l'équipe municipale est de réaliser, chaque année, un excédent de fonctionnement suffisant pour augmenter l'autofinancement de la commune. Plus la commune dispose d'autofinancement, moins elle aura recours à l'emprunt pour s'équiper. Pour l'année 2008 l'excédent de fonctionnement s'élève à 223 692 Euros.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section regroupe toutes les opérations relatives à l'équipement et aux grands travaux de la commune. Les investissements engendrent l'augmentation du patrimoine immobilier de la ville et contribuent au bien être de ses habitants.

Certains investissements, comme par exemple la création de lotissements, procurent à la commune de nouvelles ressources

financières (ventes des lots, taxes foncières, taxes d'électricité...). Concernant l'effort d'investissement pour l'année 2008 les dépenses ont été de 412 603 €, financées par trois types de recettes :

- les fonds propres de la commune (autofinancement)
- les subventions
- les emprunts

LA NECESSITE D'INVESTIR

La prospérité et le développement d'une ville passe inévitablement par l'investissement puissant, continu et productif. Il faut donner envie de venir s'installer à Mirande.

Pour attirer de nouvelles entreprises il faut créer des zones artisanales, construire des locaux, (hangars, bureaux) aménager et embellir le centre ville (rues sécurisées, fleurissement..).

Pour inciter de nouveaux ménages à venir habiter à Mirande, il faut créer des structures sportives, culturelles et de loisirs, offrir la possibilité de se loger, mettre à disposition des services (portage de repas, crèche, aides ménagères...).

Ces investissements entraînent des dépenses importantes qui mobilisent des moyens financiers considérables.

Mirande a choisi l'emprunt pour y parvenir plutôt que l'augmentation des impôts.

Ce choix s'explique ainsi :

1) un investissement est réalisé pour durer et donc pour profiter à la population actuelle et à celle à venir. Il est donc normal que son coût soit pris en compte par tous et non pas seulement par les Impôts des Mirandais du moment. Le remboursement de l'emprunt sur plusieurs années permet cette égalité entre les différentes générations.

2) le montant de l'impôt à payer par les mirandais serait insupportable pour réaliser les investissements nécessaires,

3) la gestion d'une commune, dans le domaine de l'endettement, n'est en rien comparable à celle d'une entreprise. Une commune peut connaître des difficultés financières passagères, liées à des investissements importants, mais restera toujours capable de rembourser ses dettes. Le patrimoine de la commune et le temps pour rembourser sont de solides garanties pour les prêteurs. L'obligation de rembourser la dette immédiatement n'est pas envisageable pour une collectivité territoriale.

LA DETTE DE LA COMMUNE DE MIRANDE

Le total des emprunts contractés à rembourser est aujourd'hui de 6 145 000 Euros. Chaque année la commune a la capacité de rembourser entre 700 000 et 750 000 €.

Si cette dette paraît importante, important aussi est le patrimoine immobilier de la commune. Par exemple les appartements de la gendarmerie et ceux de la résidence de la halle (centre des impôts) ont une valeur de plusieurs millions d'euros. Il est irresponsable de faire croire ou de laisser entendre que le contribuable mirandais pourrait, demain, brutalement, avoir à rembourser l'intégralité de la dette. Ceci est valable pour Mirande comme pour les autres communes du Gers, le conseil général, le conseil régional et l'Etat.

Les Mirandais n'ont pas plus à se faire de soucis pour l'endettement de leur ville que les autres habitants gersois, midi-pyrénéens ou français. Il faut également rappeler l'équation suivante :

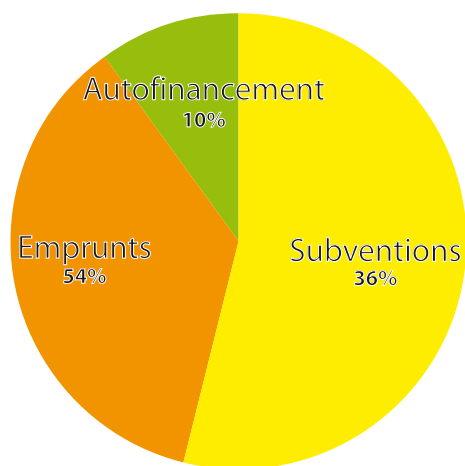
Emprunt = Investissement



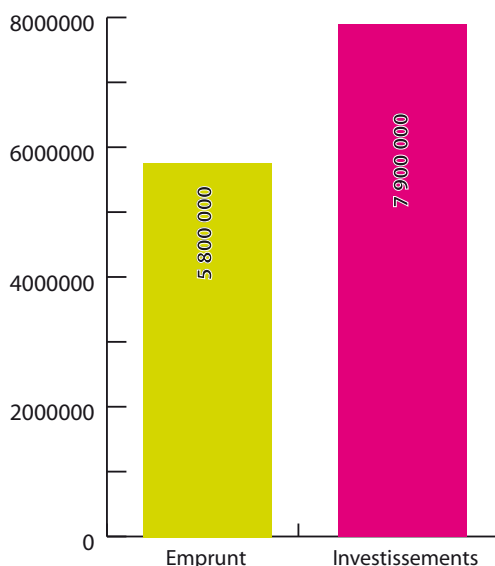
Investissement = Enrichissement

L'équipe municipale recherche en permanence la meilleure rentabilité dans le choix de l'investissement. Il s'agit de sa responsabilité devant les mirandais.

Répartition des recettes d'investissements



Emprunts et investissements de 2001 à 2008



BUDGET 2009

LE BUDGET 2009

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 5 242 190 Euros, répartie selon le graphique ci-dessous.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Par rapport au compte administratif 2008, le budget primitif 2009 prévoit une augmentation des charges réelles de fonctionnement de 0.44 %. La maîtrise de ces dépenses est le résultat de la convergence de deux facteurs :

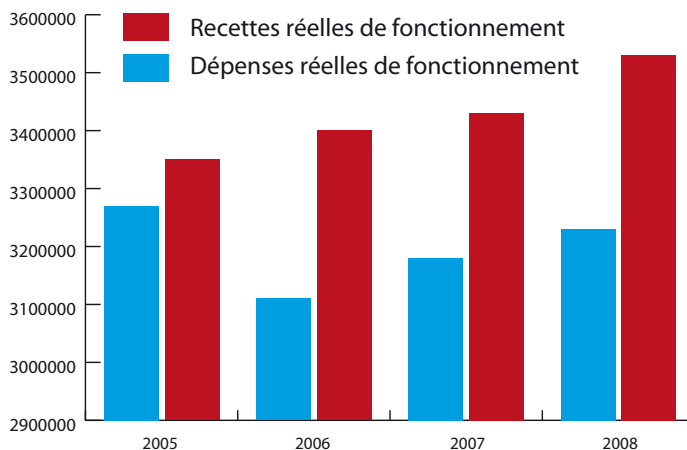
- la gestion, chaque année, plus rigoureuse, (analyse des besoins, recherche des meilleures conditions de prix, économie d'énergie ...)
- La compétence du personnel des services municipaux (réalisations de travaux, calculs précis des coûts de production, mise en concurrence des fournisseurs de matériaux..)
- Les recettes de fonctionnement :

L'augmentation de la population municipale, les efforts raisonnables demandés aux mirandais, concernant les impôts locaux (+ 1.76 % en moyenne), l'amélioration des produits de gestion courante (location d'immeubles) entraînent, entre autres, l'accroissement régulier des recettes de fonctionnement (+ 2.76 % en 2008). Les prévisions pour 2009 sont optimistes.

Les taux des contributions directes à Mirande ;

Nature de l'impôt	Taux 2008	Taux 2009	Augmentation
Taxe d'habitation	11.20	11.42	2 %
Foncier bâti	35.27	35.62	1 %
Foncier non bâti	100.53	102.54	2 %

Évolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement

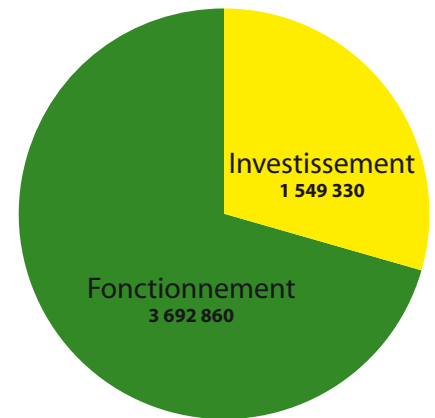


CONCLUSION

On ne saurait clore ce dossier sans rappeler que, malgré des conditions économiques pas toujours favorables (disparition de grandes entreprises telles que Creusot Loire, Ducler, SOVIDA...), l'équipe municipale, tout au long de ces vingt dernières années, a su donner à la ville de Mirande les atouts nécessaires à son développement. Mirande reste une ville dynamique et accueillante.

Par ses choix de gestion, la municipalité a su garder la confiance des mirandais et leur garantir des conditions de vie qu'ils apprécient.

Prévisions 2009



Les investissements budgétés pour 2009

Parmi les projets à réaliser en 2009 les plus importants sont :

- la réfection des toitures de l'école primaire
- la réhabilitation du kiosque de la place d'Astarac
- la rénovation de la toiture du centre de gestion (place d'Astarac)
- l'agrandissement du cimetière
- la création d'une bibliothèque-médiathèque
- la rénovation des vestiaires du stade de rugby
- la fin de l'aménagement de la route du lotissement d'Encantepredix
- le développement et l'amélioration du réseau d'éclairage public
- les études pour le développement durable (nouvelles énergies, nouveaux matériels)
- la réfection de voies diverses

LES PASSEPORTS PASSENT AU «BIO...METRIQUE »

A partir du 29 juin 2009, les anciens passeports électroniques en service depuis 2006 céderont la place aux biométriques.

Dans le cadre d'une directive européenne de 2004, La France, comme tous les Etats membres de l'Union Européenne, délivrera sur tout son territoire ces nouveaux passeports valables 10 ans. Les anciens passeports électroniques resteront toutefois valables jusqu'à leur date d'expiration.

Ces nouveaux passeports seront d'un modèle identique dans tous les Etats membres de l'Union Européenne.

Innovation technologique, ils seront dotés, afin

d'éviter la fraude de documents et l'usurpation d'identité, d'une micro puce sécurisée reproduisant les informations contenues dans le document : nom, adresse, date de naissance, nationalité, et les empreintes digitales de deux doigts, ce qui est nouveau.

Cette nouvelle procédure a imposé sur Mirande l'aménagement d'un local spécifique de collecte des informations, nécessité d'autant plus absolue que ce ne sont plus uniquement les passeports des mirandais que traiteront

les services municipaux mais ceux de tout ressortissant français quel que soit son domicile.



LORS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PASSEPORT, LE DEMANDEUR CONSTITUERA SON DOSSIER EN APPORTANT LES PIÈCES SUIVANTES :

- **2 Photos d'identité récentes et identiques** – ne pas découper les bords blancs qui entourent les photos - (couleur de format 35 X 45 conformes aux normes en vigueur).

- **1 copie intégrale de son acte de naissance** avec filiation complète à demander soit :

- *A la Mairie du lieu de naissance par écrit en précisant ses noms, prénoms, date de naissance, noms et prénoms de ses parents ainsi que leurs dates et lieux de naissance, et préciser à quel usage est destinée sa demande, joindre une enveloppe timbrée pour la réponse,*

- *ou S'il est né à l'étranger, Service Central de l'Etat Civil à NANTES, 44 941 NANTES CEDEX 9 ou par minitel 3615 code SCEC*

- **Pour les mineurs : produire en plus la copie du livret de famille** et de la carte d'identité du représentant légal.

- **1 justificatif de domicile** : (quittance EDF, Télécom, Eau, quittance assurance, etc...) Pour les personnes majeures domiciliées chez leurs parents ou chez un tiers : produire en complément une attestation sur l'honneur en original de l'hébergeant accompagnée de la copie de sa carte d'identité.

- **Passeport périmé** ou déclaration de perte, ou de vol.

- **Décret de naturalisation** ou certificat de nationalité.

- En cas de divorce produire le jugement de divorce pour ce qui concerne l'autorité parentale et l'attribution de la résidence de l'enfant, Pour l'usage du nom marital (si pas prévu dans le jugement produire une attestation de l'ex-mari autorisant l'usage du nom marital).

- **1 Timbre fiscal** à 88 € pour les majeurs, 44 € pour les mineurs de 15 ans et plus, 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans (tarifs en vigueur au 1er juin 2009).

- **Carte d'identité** du demandeur ou à défaut un permis de conduire, un livret militaire, une carte professionnelle.

LA PRESENCE du DEMANDEUR est OBLIGATOIRE

Attention : Afin que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais par les services de l'Etat, nous vous invitons à vous assurer que l'intégralité des pièces demandées soit présentée le jour de la remise du dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Une fois son dossier complet et vérifié, il sera procédé à la numérisation du formulaire de demande et des annexes, puis au recueil des empreintes digitales de 8 doigts dont seulement 2 seront retenues pour le passeport (les empreintes digitales des enfants de moins de 6 ans ne seront pas recueillies).

L'ensemble du dossier numérisé sera transmis par voie électronique aux services de la Préfecture pour validation et transmission au centre de production des Titres Electroniques Sécurisés (T.E.S.).

Le passeport sera enfin retourné à la Mairie pour être délivré au demandeur qui aura été au préalable prévenu et après vérification des empreintes digitales (donc seul le titulaire pourra retirer son passeport).

ACCESSIBILITE ET SECURITE

Favoriser la solidarité avec les personnes à mobilité réduite

La municipalité s'est dotée d'une commission chargée de l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

Cette commission est composée de membres élus (Michel Cortade, Jean-Pierre Caubère, Marie-Christine Lacoste, Brigitte Gabernet, Gisèle Lubas), et de personnes qualifiées œuvrant dans le domaine du handicap, ainsi que de représentants des services municipaux, administratifs et techniques.

Voici un des résultats de sa réflexion, lequel permettra donc aux personnes à mobilité réduite de se rendre dans les bureaux de la communauté de communes qui sont maintenant installés, avenue Jean D'Antras.



Monte-Éscalier réalisé dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, pour permettre, à tous, l'accès aux nouveaux locaux de la Communauté de Communes.

ESPACES VERTS

Dans les espaces verts, le développement durable est une réalité.



Les services espaces verts, par leurs gestes, leurs démarches, jouent un rôle évident dans la logique du développement durable.

Un soin particulier est apporté à la gestion des ressources, notamment en matière d'économie de l'eau. Ainsi la mise en place de l'arrosage automatique se poursuit, autour du kiosque rénové, et des massifs devant la Mairie. Ces aménagements permettront d'ajuster l'arrosage aux exigences des plantes et à la pluviométrie.

Pour le fleurissement, les engrais chimiques sont abandonnés au profit des engrais organiques meilleurs à tous égards : influence environnementale, diffusion lente pour certains, et coût plus faible.

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

LES JARDINS DU CAILLAOUÉ

Vous avez sûrement aperçu les petits panneaux jaunes « jardins » près de la Baïse ou sur la route de Loubersan. Mais savez-vous où ils mènent ?

Depuis 2003, les Jardins du Caillaoué permettent à 12 personnes de reprendre une activité professionnelle en cultivant des légumes biologiques. Les légumes sont distribués sous forme de panier, avec des recettes, à un réseau d'adhérents ainsi qu'aux associations caritatives locales. L'association REGAR, qui anime également les jardins familiaux d'Auch, est à l'origine de ce chantier d'insertion.

La Mairie de Mirande soutient ce projet depuis ses débuts. Elle a mis à disposition de l'association un vaste terrain de 6000 m², avec vue sur les Pyrénées.

Situé sur la propriété communale, en face des Haras, les Jardins du Caillaoué sont une réussite.

Une maison en bois, des serres, une mare, beaucoup de fleurs, une jolie signalétique côtoient carottes, oignons, pâtissons, petits pois, salades, tomates ... et offrent une activité valorisante aux personnes qui y travaillent.

Ces jardins sont ouverts aux visites de publics intéressés par le jardinage biologique et écologique.

REGAR : 05 62 63 24 52



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

LE SERVICE ADMINISTRATIF DU CCAS



Un service d'aide et d'accompagnement à domicile dédié aux personnes âgées handicapées et malades qui apporte une aide aux actes essentiels de la vie, aux tâches ménagères et ce du lundi au dimanche.

Une équipe de deux secrétaires s'occupe des démarches administratives, assure les missions de contrat de travail, le suivi des dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) en collaboration avec les services sociaux, et gère les plannings des aides à domicile et du portage des repas.

M. Régis Baudé est chargé de la gestion financière (personnel et comptabilité) partie incontournable du CCAS.

Très à l'écoute des besoins grandissants de la population Mirandaise des plus de 60 ans ou handicapée, ce service dynamique se tient à votre disposition du lundi au vendredi à la Mairie de Mirande De 8h30 à 12h et de 14h à 16h au 05-62-66-86-41 ou 47.

MIRANDE PARTICIPE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La Mairie, en relation avec Mme E. Dubarry « travailleur social d'insertion et de probation », accueille régulièrement des jeunes dans le cadre de Travaux d'Intérêts Généraux. Au mois de mars, l'équipe technique municipale a été ainsi renforcée pour la restauration du kiosque et le fleurissement de la ville.

Elle permet aussi à des jeunes étudiants ou à des chercheurs d'emploi d'effectuer des stages de courte durée, leur offrant la possibilité de développer leurs compétences et d'apporter une expérience supplémentaire profitable à leur insertion professionnelle.

Stagiaires 2009

Nom	Prénom	Lycée	Service	Durée
TONUS	Benoît	INSTEP	Secrétariat Mairie	1 semaine
CAÑADAS	Pascal	IUT Tarbes	Informatique	3 mois
COLLONGUE	Adrien	Adriana	espaces verts	2 mois
LARTIGUE	Thomas	Adriana	espaces verts	3 mois
SAUBIETTE	Philippe	AFPA	Bâtiments	4 semaines

VIE LOCALE

LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE



La classe de 4^{ième} a participé au concours « Le pré vert » de la MSA, qui a pour objectif de responsabiliser les jeunes face à leur citoyenneté et qui s'inscrit dans le cadre de l'année européenne de l'innovation et de la créativité par l'éducation et la culture.

Le 5 mai 2009, 90 élèves du lycée agricole de Mirande et 30 élèves de celui de Vic en Bigorre ont contribué à la journée « Dégustons nos différences » soutenue par le Ministère de l'Agriculture.

Cette journée consacrée au dialogue interculturel et à la lutte contre les discriminations a permis aux élèves, en partenariat avec la mairie de Mirande, d'assister en fin de matinée à une projection de courts métrages au cinéma de Mirande en la présence d'une réalisatrice sur des thèmes liés aux discriminations, puis l'après-midi à des ateliers débats animés par des représentants d'association (Amnesty International, la Ligue des Droits de l'Homme....) au lycée.

En fin d'après-midi à la salle Beaudran, autour d'un buffet « aux saveurs du Monde » préparé par des élèves aidés d'un restaurateur, la journée se clôture par la présentation des créations artistiques faites par les élèves sur le thème du dialogue interculturel.

Une journée mémorable pour tous qui montre le dynamisme incontestable de cet établissement mirandais déjà confirmé le 4 avril, jour des « portes ouvertes » qui fut un véritable succès.

LES ÉCOLES MIRANDAISES

A l'École publique

Au groupe Elie DUFFORT,

• Le retour des vacances de Noël des élèves de C.E.2 de Madame Fallet Brian, fut un moment de joie et de surprise : 5 ordinateurs étaient installés au fond de la classe, opérationnels et utilisés le matin même ...Un vrai cadeau de Noël promis et bien là. Les élèves ont remercié la Municipalité en écrivant une lettre format géant, signée par toute la classe .

Mais des questions sur l'arrivée des ordinateurs et de leur mystérieux donateur ont fusé de partout ... A la demande de l'enseignante, une réunion dans la salle du Conseil a donc été programmée avec le Maire Pierre Beaudran et son adjoint à l'enseignement Jean-François Darroux pour éclairer les enfants sur leurs multiples interrogations. La fin de la matinée se termina par l'invasion du bureau du Maire avec d'autres questions-réponses auxquelles Pierre BEAUDRAN se prêta, ce qui suscita à n'en pas douter des vocations chez nos petites têtes blondes ou brunes. (Photo 1)

• Du côté des maternelles, une exposition «poney, terre, enluminure» a permis aux enfants des classes de Mme Redondo et de Mme Dubrulle de présenter le travail fait au cours leur classe de découverte.

A l'École Notre dame

Opération bol de riz

Comme chaque année, la communauté éducative de Notre-Dame incite les enfants à tourner leur regard et leur cœur vers les plus déshérités. Une action « Bol de riz » a concrétisé cette démarche le lundi 16 Mars.

Pour le Carnaval : (Photo 2)

En Février, malgré une météo incertaine, les enfants de l'école Notre-Dame ont bénéficié d'une accalmie pour défiler dans les rues jusqu'à la place d'Astarac. Après le défilé, un goûter attendait les enfants à l'école. A leur tour, les élèves des écoles publiques ont égayé la ville, le vendredi 20 mars. L'occasion de fêter carnaval dans la joie pour le plaisir de tous ...



ACTUALITÉ DES MARCHÉS DE MIRANDE

Après concertation des commerçants sédentaires organisée par l'UDEM, et l'enquête organisée par la Commission municipale des marchés et commerces de proximité, M. Beaudran, Maire de Mirande et l'ensemble de la Commission ont décidé l'extension du marché par les rues de Rohan et du Président Wilson pour créer un lien entre les deux pôles commerciaux que sont la place d'Astarac et la halle avec notamment un apport de nouveaux commerçants non sédentaires et le déballage des magasins toute l'année.

La circulation des voitures se fait par la rue Maignon, passage devant le Centre des Impôts avec un arrêt minute, sortie vers le boulevard des Cordeliers. Les abords de la halle sont ainsi sécurisés.

Un premier bilan sera fait après les vacances, mais nous pouvons constater déjà que, depuis Avril, de nouveaux commerçants non sédentaires ont fait leur apparition.

La Ville de Mirande continue à développer les marchés découverte du samedi matin. Après le succès du marché basque, du salon automobile et du premier salon du développement durable, voici les dates à retenir pour la rentrée :

Samedi 29 août : FOIRE AUX VINS

Samedi 03 Octobre : SALON DU CHAMPIGNON (Avec la Société Gasconne de Mycologie)

Samedi 10 Octobre : MARCHE DECOUVERTE

Samedi 24 Octobre : MARCHE DES PRODUCTEURS ET CREATEURS

Samedi 7 Novembre : MARCHE DECOUVERTE

Vendredi 14 Novembre : 2eme SALON DU PATCHWORK

Samedi 15 Novembre : 2eme SALON DU PATCHWORK

Samedi 28 Novembre : SALON DE L'ART DU TAPIS

Bonne découverte et bon marché à tous !

À FOND LA FORME !

L'Astarac Fond Club, présent sur la commune depuis 1995, était à sa création un club de coureurs à pied : trails, cross, courses sur route, semi et marathons. Il a permis à ses coureurs de s'illustrer régulièrement. De plus chaque année, il participe aux fêtes du 15 août en organisant le 10 km de Mirande, ouvert à tous.

Depuis deux ans, L'Astarac Fond Club s'est élargi aux disciplines de la piste. Une cinquantaine de jeunes, de 6 à 16 ans et quelques adultes s'entraînent tous les mardis soir de 17h30 à 19h sur le terrain de sports

du collège. Quatre éducateurs, aidés de parents, proposent un entraînement varié, qui fait la part belle à toutes les disciplines de la piste : les courses, les lancers et les sauts.

Le club organise chaque année une épreuve du challenge départemental de cross sur la base de loisirs de Mirande, et une épreuve du challenge ouvert aux 6/11 ans sur le terrain de sports.

Ce jeune club a déjà obtenu de beaux résultats au niveau départemental et régional.



BRIDGE



On joue aussi aux cartes au club de bridge, 13 rue de l'Evêché !

Cette association, présidée par Guy Forment, compte une cinquantaine de licenciés dont beaucoup se réunissent le mardi à 20h, le dimanche à 14h30, pour disputer des tournois et le vendredi à 14h30 pour participer à des parties libres. Le vendredi soir, l'école de bridge dispense 3 cours : à 17h30 initiation, à 19h perfectionnement, et à 20h30 compétition.

Le premier mois de cours est offert par le club sans aucune obligation de continuer. Chaque trimestre, une soirée associe élèves et confirmés pour un tournoi, suivi d'un buffet toujours très sympathique. Enfin une initiation en collège ou en lycée est à l'étude pour faire connaître ce jeu de stratégie.

Le bridge, à Mirande, devient quelque peu gascon : le premier mardi de chaque mois, avec un : « VENEZ SOUPER CHEZ NOUS » à 19h30, qui connaît un succès grandissant, dû au tournoi...ou au buffet qui le suit ! Le club est très fier aussi d'avoir réussi à pérenniser, le 1er mai, le MARATHON DU MUGUET, où s'enchaînent, selon les résistances, 2 ou 3 tournois, entrecoupés, il est vrai, de pauses « réconfort ».

La saison 2008 fut très bonne. Le club adhère à la Fédération Française De Bridge, qui compte plus de 100 000 joueurs et organise les compétitions. Chaque joueur gagne un classement qui détermine le niveau dans lequel il peut, s'il le souhaite, faire des compétitions.

Elles se font par paires, par quatre, en open, en mixte, en dames, en junior, en sénior,....Elles se déroulent à plusieurs niveaux : espérance, promotion, honneur ou excellence ! Le club de Mirande est particulièrement tourné vers la compétition et donc connu à LABEGE, à la maison du bridge, où se rencontrent les compétiteurs de Midi-Pyrénées. Les Mirandais ont très souvent passé la barrière de la finale de Comité (la région) ont bien figuré en finales de Ligue (interrégional) et 7 joueurs sont « montés » à Paris en finales nationales, ce qui est très exceptionnel. 2008 fut donc un très bon cru et 2009 s'annonce sous les meilleurs auspices après des débuts très prometteurs.

Le Bridge ? C'est l'entente, l'amitié avec un partenaire, c'est le plaisir d'arriver au bon contrat, c'est l'émotion de découvrir que la carte cruciale est bien là où on l'espérait, parfois hélas là où on la redoutait, c'est la jubilation d'anticiper les réactions adverses, de choisir la stratégie qu'on espère entre la bonne,....bref, le bridge...c'est du bonheur !!

RUGBY : EAB XV

Premier titre des sports collectifs mirandais pour le rugby avec l'équipe 2 de l'E.A.B.XV vainqueur du challenge de l'ESSOR à l'ISLE JOURDAIN contre LORMONT



VOLLEY



Le Club de volley propose la pratique du volley en sport loisir. Il existe depuis 4 ans à Mirande, composé de deux équipes mixtes qui jouent le championnat des foyers ruraux, il compte une trentaine de licenciés. Entraînement le lundi à 21h au gymnase de la Poudrière et Match le

jeudi. On peut saluer leur dernier résultat en coupe du Gers l'Equipe 2 a emporté la petite finale.

Contacts :

Thierry BEGUE : 06 86 40 77 42

et Marc JOUANIN : 06 81 49 63 57

LE SCRABBLE

Pour le plaisir de booster ses neurones et de rétablir ses capacités cérébrales ; avec le temps, mémoire et concentration ont tendance à faiblir. Plaisir aussi de se retrouver entre joueurs dans ce convivial Club de l'Astarac, sous la houlette de sa dynamique Présidente Maria DAURAT.

Faire connaissance avec le Scrabble Duplicat, permet d'être à la fois spectateur et joueur solitaire aussi longtemps qu'on le souhaite.

C'est un jeu, où chacun joue avec les mêmes lettres, l'arbitre étant assisté par un logiciel informatique, et la solution optimale affichée sur un tableau géant.

Le club comprend, des joueurs aguerris, avec un

classement national ou mondial très honorable, mais aussi des joueurs débutants ou moins affirmés venant dans le seul but de s'amuser, passer un moment ou tenter – pour certains – de défier des candidats dans différents tournois organisés tout au long de l'année ; Pour les plus téméraires, de se mesurer avec d'autres clubs, voire d'autres départements.

S'adresser pour :

MIRANDE : Présidente Maria DAURAT :
06.07.65.96.60 ou 05.62.66.64.58

SEISSAN : Président Bernard FONTAN :
05.62.66.23.95

AUCH : Président Michel MAURY :
05.62.66.74.59



TIR À L'ARC



Le Tir à l'arc est, certes, un sport assez méconnu et peu médiatisé et pourtant aux JO de Pékin 2008, la France (équipe féminine) a remporté une Médaille de Bronze. Il s'agit d'un sport d'équilibre, qui requiert des qualités que l'on retrouve bien sûr dans toute activité sportive, mais peut être primordiales et plus développées pour cette discipline : la concentration, la maîtrise de soi et la capacité à répéter un geste bref et précis.

En juillet 1986, six adeptes ont créé l'Archerie Mirandaise, affiliée à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) et agréée à la Jeunesse et Sports. Depuis, l'effectif s'est étoffé. Le club compte cette année une quarantaine d'archers. Après avoir partagé salles et terrains avec d'autres associations, il dispose maintenant de sa propres structures,

à la salle Bajon et au Complexe Sportif du Haouré, mises à disposition par la Mairie. Un réel confort pour les archers qui peuvent s'entraîner sans contrainte d'horaires. Le club dispose de quatre entraîneurs diplômés FFTA, d'un arbitre Fédéral et d'un candidat arbitre en cours de formation.

Tous les ans deux compétitions officielles qualificatives sont organisées pour les Championnats de France, une en salle en décembre et une en extérieur en juin. Cette année, le 14 juin aura lieu le Championnat de ligue Midi Pyrénées sur le terrain du Complexe sportif du Haouré. Sont attendus ce jour là 200 archers, dont les meilleurs régionaux. Du travail pour les bénévoles qui feront le maximum pour que les participants gardent un bon souvenir de cette compétition en Astarac.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Bonjour Madame, Monsieur,

Le conseil municipal du 9 mars était essentiellement consacré au rapport de présentation du budget primitif 2009. Nous avons voté contre ce budget, considérant qu'il continue d'engager la ville dans un endettement qui nous semble inquiétant. En revanche, nous nous sommes exprimés en faveur des subventions aux associations telles qu'elles étaient proposées, en attendant que le travail vers plus d'équité, engagé par la commission des sports, aboutisse.

De plus, des actions doivent être conduites rapidement pour la prise en compte des besoins de la jeunesse à Mirande. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, récemment créé et dont c'est la mission, pourrait évaluer les besoins et les attentes, et contribuer à la mise en place de dispositifs appropriés. Nous souhaitons que ce soit une priorité pour les années 2009-10.

Les conseillers municipaux de la liste « Mirande pour Toutes et Tous » :

Pierre Wiart, Paule Gherardi, Michel Chantal, Gisèle Lubas, Jean-Michel Genaux, Maud Renard.

Site internet : <http://www.mirande.pourtoutesetpourtous.foirail.com>
Pour faire remonter vos remarques, problématiques et propositions, n'hésitez pas à nous contacter.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

La majorité du conseil municipal, sous l'autorité de Pierre BEAUDRAN, grâce à la confiance renouvelée des mirandais, dirige Mirande depuis vingt ans, dans le sens de l'investissement productif et de l'enrichissement économique et social.

Ce choix, certes basé principalement sur l'emprunt, n'a jamais mis en péril l'avenir de la commune. Les emprunts, hier, ont toujours été remboursés, sans pression fiscale excessive et ce sera le cas demain.

Selon la maxime, « quand je me regarde je m'inquiète mais quand je me compare je me rassure », il est intéressant de s'étalonner par rapport à d'autres villes du département (les chiffres sont publics) et on s'aperçoit alors que cela permet de tordre le cou à certaines allégations excessives, dénuées de fondement.

Nous comprenons que d'autres opinions s'affichent, c'est la démocratie, mais nous continuons à penser que pour être crédibles, elles devraient être basées sur des propositions alternatives concrètes à la gestion municipale pouvant être exprimées et développées en Conseil Municipal.

La majorité du conseil municipal de Mirande

NAISSANCES

20.09.2008	LIMORTE Gabriel	14.11.2008	FRANCOIS Bryan	16.12.2008	MUHARY Lukas	24.02.2009	DUTOYA Thomas
30.09.2008	LANSALOT Enzo	03.12.2008	BARRIERAS-PINTO- ABADIE Alice	30.12.2008	BOUGOUIN Rachel	26.02.2009	STEVANONI Méline
01.10.2008	DUHAMEL Auxence			11.09.2009	LLORENS Inaya	08.03.2009	BLANC Sarah
23.10.2008	GUILAIN Enzo	03.12.2008	GOSTEAUX Tom	18.01.2009	VANSEVEREN Justine	10.03.2009	TONDRE Eliza
27.10.2008	DAVASSE Dorian	10.12.2008	HOARAU Azia	03.02.2009	MIMALE-PORTAIL Jean		
07.11.2008	SCHROLL Kézia	11.12.2008	JONOT Matis	04.02.2009	BELLOCQ Mathéo		
14.11.2008	BLANC Alice	16.12.2008	BASTIÉ Inès	06.02.2009	GOURDON Juliette		

MARIAGES

25.10.2008 BUJALSKI Michaël et BATTISTI Saveria

DECES

06.10.2008	Georges BOUSQUET	84 ans	19.01.2009	Marcel DARZACQ	77 ans
24.10.2008	Claudine PRADINES Epse CAVE	67 ans	21.01.2009	Marie France BERNIGUET Epse CALMELS	68 ans
09.11.2008	Alfred CAVALIERE	81 ans	24.01.2009	André COLOMBEAU	79 ans
27.11.2008	Léa POUY Vve ESCUDÉ	95 ans	29.01.2009	Monique RENAUT	89 ans
02.12.2008	Berthe LOUMAGNE Vve DUPUY	90 ans	02.02.2009	Marie BEGUE Vve ESTINGOY	96 ans
06.12.2008	Marie ETCHARD Vve SUBIAS	97 ans	10.02.2009	Marie SARRACANIE Vve FLOURETTE	96 ans
06.12.2008	Denis DESSACS	81 ans	12.02.2009	Marie DAURIGNAC Vve BAUMGARTEN	96 ans
28.12.2008	Anthony VALLOT	26 ans	14.02.2009	Jean LALOUBERE	95 ans
25.12.2009	Lucienne DESPAUX	68 ans	19.02.2009	Gérard LHAMAS-FERNANDEZ	65 ans
12.01.2009	Albert SERVAIS	80 ans	27.02.2009	Madeleine GUERRY Vve SANS	95 ans
12.01.2009	Chérifa CHEKKOU	75 ans	11.03.2009	Juliette FOURMIGUÉ Vve LAFFARGUE	79 ans
15.01.2009	Jacques DETAIN	79 ans	11.03.2009	Guy MONTÉGUT	80 ans

ÉTAT CIVIL

HOMMAGES

- De 1969 à 1988, l'abbé Marcel Darolles fut le curé de notre ville, prêtre exceptionnel dont l'engagement immense auprès des mirandais n'a eu d'égal que la profondeur de sa foi. Dynamique, énergique, il s'intéresse à la vie associative avec son grand ami Jean Burgade, président du Syndicat d'initiative, avec lequel il partage l'amour de la montagne et des voyages. Sa légendaire disponibilité et sa grande bienveillance se sont aussi traduites par un investissement conséquent dans le jumelage qu'il évoque dans son dernier recueil de souvenirs «Joie et Amitié». Il y mentionne l'audace et le rôle essentiel d'André

Beaudran, maire de Mirande dans les années d'après guerre, qui ont permis à Mirande de devenir une ville européenne. La disparition de Marcel Darolles a douloureusement touché de nombreux mirandais qui garderont de lui le souvenir d'un homme formidablement bon, éternellement souriant et toujours disponible et attentif aux autres.

- Très touchés par le décès de M. Daniel Rohles, conseiller municipal durant 2 mandats (1989, 1995), les élus saluent son investissement mirandais de 19 années, sa discrétion et ses qualités humaines



L'Abbé M. Darolles

CULTURE ET PATRIMOINE

MIRANDE VILLE EUROPEENNE

Présentation de la journée de visite des élèves espagnols.

Hola ! C'est un vent de fraîcheur espagnol qui a traversé Mirande du 24 au 28 mars. En effet, dans le cadre du Jumelage, une classe d'une trentaine d'élèves de 12 à 14 ans du collège de la Ville jumelle de L'Eliana est venue visiter Mirande et ses alentours en logeant chez leurs camarades français. Les mirandais ont d'ailleurs pu les rencontrer le jeudi matin lors de leur découverte, sous forme de jeu de piste, du patrimoine de la commune. Joyeux, intéressés, excités et attachants, les élèves espagnols garderont un souvenir agréable de leur passage dans le Gers lors duquel ils auront appris le processus de création de

l'Armagnac au Domaine du Bilé, ils auront découvert les fortifications de Carcassonne et manié les machines moyenâgeuses du village de Larressingle, ou bien encore poser le pied sur la Lune à la Cité de l'Espace.

Le Comité de Jumelage remercie les jeunes et accompagnateurs, et tout particulièrement les familles françaises qui ont reçu chaleureusement les élèves espagnols,

participant ainsi à la réussite des activités avec nos villes jumelles.

A leur tour les élèves des classes européennes du collège de l'Astarac se sont rendus à L'Eliana du 15 au 20 mai dernier pour un séjour agréable et enrichissant tant sur le plan de la découverte d'une magnifique région d'Espagne que sur le plan relationnel et linguistique.

Le prochain rendez-vous du jumelage est prévu le 3 octobre à Mirande pour la réunion de travail annuelle avec l'ensemble des villes jumelles.



TOURISME ET ÉVÉNEMENTS

OFFICE DU TOURISME

Fondé en 1947, l'office de tourisme n'a cessé de se développer pour remplir sa mission d'accueil, d'animation, de promotion et de valorisation de Mirande et son patrimoine.

Ouvert toute l'année depuis 1984, il affiche 2 étoiles au classement préfectoral, signe de qualité pour les prestations offertes.

L'office de tourisme est une association loi 1901. Vaty Matharan, sa présidente et 5 salariées assurent son fonctionnement.

Conseiller pour élaborer des séjours, des activités « à la carte », promouvoir

via internet et le réseau OTSI, gérer les disponibilités d'hébergement de tous types et mettre en avant les richesses et l'histoire de notre ville, sont une facette des services à destination des visiteurs.

L'autre concerne la saison culturelle et ses spectacles pour animer la vie locale.

Mais l'office de tourisme assure également pour notre ville, l'accueil du public au musée, la location des salles municipales, l'animation de Noël, les concours et les concerts d'été.



Anna Kossakowski, Vaty Matharan, Gisèle Beuste, Claudie Daclin, Colette Danton et Michèle Lahens



L'office de tourisme en quelques chiffres :

27 236 connections au site internet en 2008

26 000 visiteurs annuels

12 expositions différentes sur l'année

8 spectacles de théâtre, danse salle A. Beaudran

3 concours (ville fleurie, illuminations de Noël, photos insolites dans la Dépêche du Midi)

1 spectacle et goûter de Noël pour les enfants

1 concert par semaine en été (jeudis vacances)

Mirande Station Verte est :

- Un village proposant une offre permanente et organisée de loisirs

- Une destination respectueuse de l'environnement

- Un Office de Tourisme organisant l'accueil et l'information

- 200 lits en hébergements variés

- des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris

- des équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers)

- des espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster

Mirande a obtenu le label « Tourisme et Handicap » pour la halle et Ludina. Elle entend poursuivre ses efforts dans cette voie pour le musée notamment et le cinéma.

« Tourisme et Handicap » a pour objectif d'apporter une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité des sites et équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps et de développer une offre touristique adaptée et intégrée à l'offre globale.



EVENEMENTS CULTURELS

JUIN

Vendredi 5 à 21 h et Dimanche 7 à 15h : Spectacle de l'Ecole de Danse de F. Dutrey , salle André Beaudran.

Samedi 6 1er Salon de l'Eco-Habitat , halle de Mirande

Dimanche 7 : Randonnée « Paté-Cornichons » départ 9h, parking du lac, Participation : 4 € - Gratuit pour les enfants. Casse-croûte convivial sur le circuit.

Vide Grenier aux Allées Charles de Gaulle, toute la journée (en cas de pluie sous la halle).

Dimanche 14 : Thé dansant, salle André Beaudran.

Vendredi 19 : Fête de l'Ecole Maternelle, salle André Beaudran.

Fête de l'Ecole Primaire, halle de MIRANDE.

Dimanche 21 : Fête de la Musique avec la Société Philharmonique et les élèves de l'école de musique de Mirande, place d'Astarac.

Mardi 23 : Fête de l'Ecole Notre-Dame, salle André Beaudran.

Vendredi 26 et Samedi 27 à 20h30 : Spectacle de l'Association Espace Gym Mirande, salle André Beaudran.

JUILLET

Samedi 4 : Concert vocal par P. Figaro accompagné d'un piano-orgue, d'une guitare et de 80 Choristes à 20h30 en l'Église Ste Marie.

Dimanche 5 : Thé dansant salle André Beaudran

Du 9 au 14 : 17ème Festival Country Music de MIRANDE.

Jeudi « Vacances » 16 : Visite « Le Musée à deux voix » par Pascale Sanvert et Claudie Daclin à 21h, Musée de Mirande. Entrée gratuite

Jeudi « Vacances » 23 : Soirée Théâtre : 3 œuvres de Courteline « La peur des coups » ; « La paix chez soi » ; « Les Boulingrins », à 21h, halle de Mirande. Entrée gratuite

Vendredi 24 : Concert vocal « Les Voix Polyphoniques de Georgie » avec l'Ensemble SIMI de Georgie A 21h, Eglise Sainte-Marie de MIRANDE. Entrée : 18€ et 14€. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations : Office de Tourisme

Jeudi « Vacances » 30 : Concert Jazz Nouvelle Orléans « Les Gascons Laveurs », à 21h, place d'Astarac,

AOÛT

Du 4 au 9 Août : Exposition « L'été d'Arts en Gascogne » , Artistes et œuvres diverses (sculptures, peintures, photographies...), halle de Mirande - Entrée gratuite.

Vendredi 7 : Récital d'orgue par Elisabeth Amalric, titulaire de l'orgue de Saint Bertrand de Comminges, Eglise Sainte-Marie - Entrée gratuite.

Samedi 8 : Concert vocal « Les Voix Tsiganes» 21h Eglise Sainte-Marie de MIRANDE, avec le groupe musical URS KARPATZ. Entrée : 15 € et pour les 8-12ans 10€. Réservations : Office de Tourisme

Jeudi 13 : Fête foraine, Place d'Astarac

Vendredi 14 : Soirée mousse-podium discothèque, place Adrien Pérez.

Samedi 15 : Fête locale, de 16h à 18h sur la base de loisirs course landaise formelle ; de 18h à 22h jeux pour enfants, groupe de majorettes, repas champêtre et bandas ; à partir de 22h Grand spectacle pyrosymphonique avec embrasement du lac.

Dimanche 16 : Fête folklorique aux Promenades, toute la journée, repas sur place. A partir de 22h grand bal gratuit, salle André Beaudran.

Lundi 17 : Journée Ville piétonne , soirée mousse-podium disco « Las Vegas », place Adrien Perez.

Samedi 22 : Concert de l'Orchestre cadet et junior départemental, salle André Beaudran à 17h.

Samedi 29 : Foire aux vins, halle de Mirande.

EXPOSITION AU CENTRE CULTUREL JEAN BURGADE

Juin : Exposition de sculptures sur pierre par Guérino DALLA-NORA.

Juillet : Exposition de photos sur les travaux de restauration du kiosque de Mirande.

En Juillet et Août, tous les jeudis matins, à partir de 10h30, visite guidée de la bastide et de l'église au départ de l'Office de Tourisme.

Possibilités de randonnées pédestres accompagnées durant l'été.

Pour toutes informations, réservations et inscriptions, contacter l'Office de Tourisme au 05.62.66.68.10

Nous vous rappelons que ce programme est consultable sur www.ot-mirande.com.

Il est établi en fonction des informations communiquées par les organisateurs.

Toutes modifications sont indépendantes de la volonté de la rédaction.

